



Tarifs pour l'année 2025-2026

Licence informatique parcours jeux vidéo

Licence arts numériques pour le jeu vidéo

Ingénieur · ingénieure informatique et multimédia

- Scolarité prise en charge par l'employeur et rémunérée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- CVEC* : 105 €

Master jeux et médias interactifs numériques

- Formation initiale
 - Vous êtes un étudiant ou une étudiante française, un ressortissant ou une ressortissante d'un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen, de la Confédération suisse, de Monaco ou d'Andorre :
 - Frais d'inscription : 254 €
 - CVEC* : 105 €
 - Possibilité d'obtenir sur critères sociaux une [bourse du CROUS](#) et une [aide à la mobilité en master](#)
 - Vous êtes un étudiant ou une étudiante extra-communautaire :
 - Vous devez vous acquitter de droits d'inscription différenciés si vous vous inscrivez pour la 1^{re} fois en master et tant que vous n'êtes pas installé ou installée durablement en France.
 - L'État français prend en charge les 2/3 du coût de votre formation. Le montant des frais d'inscription que vous avez à payer est de 3 941 €.
 - CVEC* : 105 €
- Formation continue
 - Tarif individuel : 254 €
 - Tarif financé par un tiers : 500 €
 - Tarif CPF : 500 €

Mastère Spécialisé designer d'expériences immersives

- Formation initiale (temps plein + stage) : 12 600 € + 105 € de CVEC
- Formation continue (temps plein + stage) : 15 000 € + 300 € si paiement échelonné (possibilité de financement au titre des dispositifs de la loi Avenir Professionnel : CPF, CPF de transition professionnelle ou Pro-A)
- Alternance (contrat de professionnalisation) : scolarité prise en charge par l'employeur et rémunérée

Validation des acquis (VAE, VAPP et VES)

Voir la grille tarifaire sur le site du Cnam Nouvelle-Aquitaine : <http://r.cnam.fr/ts35m>

Contact

enjmin.cnam.fr

enjmin@lecnam.fr

Tél. 05 45 68 06 78

Cnam-Enjmin
138 rue de Bordeaux
16 000 Angoulême

*[Contribution de vie étudiante et de campus](#)